

Informations générales membre

Nom du membre :	Numéro de membre :
Adresse :	Numéro d'adhésion (Golf Québec/Canda) :
Ville :	Tél. résidence :
Code postal :	Tél. cellulaire :
Courriel :	
Date de naissance :	

Cochez ✓ l'abonnement de votre choix parmi les suivants

Membership 18 trous	Nombre de parties	Cotisation annuelle	Adhésion Golf Canada (obligatoire)	*Bar bill (Frais minimum de consommation obligatoire)	Coût total	✓
4 jours Lundi au jeudi, + vendredi avant 11H	25	1190\$	45\$	250\$	1485\$	
	50	2100\$		500\$	2645\$	
	75	2730\$		500\$	3275\$	
4 jours - Lundi au jeudi, + vendredi avant 11H avec demi-voiturette	25	1665\$	45\$	250\$	1960\$	
	50	3000\$		500\$	3545\$	
	75	4005\$		500\$	4550\$	
7 jours	25	1360\$	45\$	250\$	1655\$	
	50	2400\$		500\$	2945\$	
	75	3120\$		500\$	3665\$	
7 jours avec demi-voiturette	25	1835\$	45\$	250\$	2130\$	
	50	3300\$		500\$	3845\$	
	75	4395\$		500\$	4940\$	

*Bar bill payable au plus tard lors de la première journée de golf. À défaut de paiement, le montant sera porté à la carte de crédit au dossier.
Prix valides jusqu'au 28 février. À partir du 1er mars +10%. Quantité limitée. Tous les prix affichés avant taxes.

Informations générales membre

Nom du membre :	Numéro de membre :
Adresse :	Numéro d'adhésion (Golf Québec/Canda) :
Ville :	Tél. résidence :
Code postal :	Tél. cellulaire :
Courriel :	
Date de naissance :	

Membership 9 trous	Nombre de parties	Cotisation annuelle	Adhésion Golf Canada (obligatoire)	*Bar bill (Frais minimum de consommation obligatoire)	Coût total	✓
4 jours Lundi au jeudi, + vendredi avant 11H	25	680\$	45\$	250\$	975\$	
	50	1200\$		500\$	1745\$	
	75	1560\$		500\$	2105\$	
4 jours - Lundi au jeudi, + vendredi avant 11H avec demi-voiturette	25	1030\$	45\$	250\$	1325\$	
	50	1900\$		500\$	2445\$	
	75	2610\$		500\$	3155\$	
7 jours	25	892\$	45\$	250\$	1187\$	
	50	1575\$		500\$	2120\$	
	75	2147\$		500\$	2692\$	
7 jours avec demi-voiturette	25	1242\$	45\$	250\$	1537\$	
	50	2275\$		500\$	2820\$	
	75	3097\$		500\$	3642\$	

*Bar bill payable au plus tard lors de la première journée de golf. À défaut de paiement, le montant sera porté à la carte de crédit au dossier.
Prix valides jusqu'au 28 février. À partir du 1er mars +10%. Quantité limitée. Tous les prix affichés avant taxes.

Membership Junior 17 ans et - (avec preuve)	Nombre de parties	Cotisation annuelle	Adhésion Golf Canada (obligatoire)	Coût total	✓
4 jours - 9 trous Lundi au jeudi, + vendredi avant 11H	75 maximum	340\$	45\$	385\$	
7 jours - 9 trous	75 maximum	446\$	45\$	491\$	
4 jours - 18 trous Lundi au jeudi, + vendredi avant 11H	75 maximum	595\$	45\$	640\$	
7 jours - 18 trous	75 maximum	680\$	45\$	725\$	

Les membres junior 17 ans et - doivent fournir une preuve de naissance avec ce formulaire. La date de référence pour déterminer l'âge est le 1er mai.
Prix valides jusqu'au 28 février. À partir du 1er mars +10%. Tous les prix affichés avant taxes.

Informations générales membre

Nom du membre :

Numéro de membre :

Adresse :

Numéro d'adhésion (Golf Québec/Canda) :

Ville :

Tél. résidence :

Code postal :

Tél. cellulaire :

Courriel :

Date de naissance :

Modalités de paiementComptant Débit Virement bancaire Pour les virements Interac envoyer par au courriel suivant : info@golfstdonat.com**Autorisation paiement par carte de crédit (en cas de défaut de paiement) (obligatoire)**

Numéro de carte :

Code de sécurité :

Expiration :

Signature :

Date :

Loi 25 - Consentement à la communication des renseignements personnels

Je consens à ce que mes renseignements personnels, incluant mon adresse courriel, soient utilisés par Le Golf Saint-Donat pour des fins de gestion de mon adhésion, de communication et d'information. J'autorise également Le Golf Saint-Donat à communiquer mon adresse courriel aux entreprises affiliées au groupe propriétaire du Golf Saint-Donat, à des fins d'information, de services et d'offres reliées à leurs activités. Je comprends que je peux retirer mon consentement en tout temps, sur demande.

J'autorise Je refuse

Golf et voitures motorisées

- Les membres bénéficient du privilège de réserver leurs départs jusqu'à 14 jours à l'avance (visiteurs 10 jours). Les parties sont non partageables avec invités.
- Les membres 4 jours pourront utiliser leurs parties lors d'événements précis organisés par le Club ayant lieu les week-ends (avec supplément).
- Les membres 4 jours pourront jouer le vendredi avant 11h.
- Les parties restantes à la fin de la saison sont non-transférables, elles doivent être utilisées en 2026.
- Une partie prise au forfait ou payable immédiatement (replay) à 50% du prix en vigueur, sur disponibilité, sans réservation.
- Aucun membre n'est autorisé à jouer lors des jours fériés.
- Les membres junior 17 ans et moins peuvent jouer un maximum de 75 parties au cours de la saison 2026.
- L'utilisation d'une voiturette doit être partagée avec une autre personne ayant payée une demi-voiturette.
- Si un joueur seul souhaite utiliser une voiturette de golf sans partager, il a la possibilité de louer la voiturette en totalité en payant le coût complet de la location selon disponibilité.
- Le conducteur d'une voiturette doit être âgé de 16 et plus et avoir un permis de conduire valide.
- Le locateur/utilisateur d'une voiturette est responsable des dommages causés à la voiturette et doit payer les frais de réparation ou de remplacement en cas de dommages.
- Les premiers départs du matin doivent se tenir à l'écart de l'équipe d'entretien des parcours. Chaque membre a l'obligation de transmettre les règlements du club à ses invités et est responsable de ceux-ci.

Politique de modification de départ et de non-présentation (No-show)

- Les modifications/annulations de départ doivent être faites au plus tard à 16h la veille.
- Vous devez inscrire les noms de vos invités au plus tard à 16h la veille, les départs qui n'ont pas les noms inscrits seront annulés sans préavis et non-remboursable.
- S'il y a un cas de non-présentation (no-show) un droit de jeu sera débité automatiquement de votre compte et ce pour chaque personne sur la réservation.

Restauration

- Le frais minimum de consommation (taxes et service en sus) doit être dépensé entre la date d'ouverture de la saison et le tournoi de fin de saison. Il est non-remboursable.
- Seuls les achats au restaurant et au bar sont comptabilisés dans le montant du minimum de consommation. Les achats autres tels qu'à la boutique, lors de tournois ou sur le terrain ne sont pas inclus dans ce montant.
- Le club de golf est titulaire d'un permis d'alcool, il est donc interdit d'apporter des produits alcoolisés de l'extérieur sur sa propriété.

Termes de paiements

- Tous les frais relatifs à l'abonnement (forfaits de parties/voiturettes et services) sont payables comptant, débit ou virement bancaire. Les paiements par carte de crédit ne sont pas acceptés.
- Un formulaire d'autorisation de paiement par carte de crédit doit être complété obligatoirement en début de saison et sera utilisé en cas de défaut de paiement de votre état de compte ou en cas de no-show.
- Il est obligatoire de présenter votre carte de membre en tout temps pour profiter des rabais. A défaut, le paiement devra être effectué immédiatement sur place (comptant, débit ou crédit).
- Indiquer votre préférence de type de carte de membre : Physique Virtuelle pour cellulaire Les deux

Politique de pluie (sur discrétion du club de golf)

- Moins de 8 trous: Un droit de jeu pour 18 trous.
- 9 – 12 trous: Un droit de jeu pour 9 trous.
- 13 trous et plus: Aucun droit de jeu n'est accordé.
- En cas de fermeture des terrains pour des raisons d'intempéries, aucun droit de jeu ne sera débité du compte en cas de non-annulation du départ.

Autres

- Le Golf St-Donat se réserve le privilège de fermer tous les parcours douze (12) jours dans la saison pour événements extérieurs.
- La vie de club est importante au Golf St-Donat et nous souhaitons offrir à tous un environnement des plus agréable. Aucun manque de respect envers les membres, clients et employés du club ne sera toléré.
- Il se peut qu'en fin de saison le trou 18 ait un Green temporaire. Le parcours sera alors ajusté à une normale de 70 plutôt que 72.

Engagement personnel

- J'accepte que mes coordonnées apparaissent dans le répertoire des membres 2026 : oui non
- Je reconnais avoir pris connaissance de la Régie 2026 et je consens à toutes les obligations qui y sont contenues.
- Je suis conscient des risques inhérents à la pratique du golf et je dégage Le Golf Saint-Donat et son personnel de toutes responsabilités physiques et matérielles y compris le vol d'équipement.
- Je m'engage à respecter les règles d'éthique et les règlements du club.

Signature

Date

AVERTISSEMENT : CET ACCORD AFFECTERA VOS DROITS LÉGAUX, LISEZ-LE ATTENTIVEMENT

Chaque personne **DOIT** lire et comprendre cette renonciation et décharge de responsabilité avant de participer aux activités du club.

1. En signant ci-dessous, je confirme que je suis la personne nommée ci-dessous et que j'ai lu et compris la présente renonciation et décharge.
2. Je comprends que la présente renonciation et décharge est faite au profit de Golf Saint-Donat et de chacun de ses administrateurs, dirigeants, employés, bénévoles, entraîneurs, fonctionnaires, exploitants commerciaux, agents et propriétaires ou occupants de la propriété du site (collectivement, « l'organisation »).
3. Je comprends qu'il existe des risques inhérents (« risques ») associés à chacune des activités suivantes (« activités »):
 - le sport du golf,
 - l'utilisation d'équipement de golf et/ou de voitures électriques, qu'ils soient loués ou achetés auprès de l'Organisation, ou ma propriété,
 - l'utilisation des installations de l'Organisation, et
 - la participation à des activités sportives, de conditionnement, d'instruction, de restauration et autres activités, services, programmes ou événements fournis ou organisés par l'Organisation.
4. Je suis conscient que les risques comprennent, mais sans s'y limiter, le risque de blessures graves, de mort ou de dommages matériels. Je comprends que les risques peuvent être liés à mon propre état de santé (y compris physique, mental et émotionnel) et à la conscience, aux soins et aux compétences avec lesquels je me conduis.
5. J'accepte librement et j'assume l'entière responsabilité de tous les risques et possibilités de blessures, de décès, de dommages matériels ou d'autres pertes résultant de ma participation aux activités décrites ci-dessus. J'accepte ces risques et j'accepte les termes de cette renonciation et décharge, même si l'Organisation est jugée négligente ou en violation de toute obligation de diligence ou de toute obligation envers moi compte tenu de ma participation aux activités.
6. Outre la considération accordée à l'Organisation pour ma participation aux activités, moi et mes héritiers, proches parents, exécuteurs testamentaires, administrateurs et ayants droit (collectivement mes « représentants légaux »), convenons :
 - Renoncer à toute réclamation que j'ai ou que je pourrais avoir à l'avenir contre l'Organisation ;
 - Dégager et décharger à jamais l'Organisation de toute responsabilité pour tous dommages corporels, décès, dommages matériels ou autres pertes résultant de ma participation aux activités pour quelque raison que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, la négligence (le non-recours à ces soins comme une prudence raisonnable et qu'une personne prudente utiliserait dans des circonstances similaires) passive ou active, violation de toute obligation imposée par la loi, rupture de contrat ou erreur de jugement de l'Organisation ;
 - Dégager et décharger à jamais l'Organisation de toute responsabilité pour tous dommages corporels, décès, dommages matériels ou autres pertes résultant de toute maladie infectieuse, virus, bactérie ou autre micro-organisme (asymptomatique ou non) ; ou
 - Dégager et décharger à jamais l'Organisation de toute responsabilité pour tous dommages corporels, décès, dommages matériels ou autres pertes résultant du Coronavirus (COVID-19), y compris toute mutation ou variation de celui-ci ; ou
 - Dégager et décharger à jamais l'Organisation de toute responsabilité pour tous dommages corporels, décès, dommages matériels ou autres pertes résultant d'une pandémie ou d'une épidémie, tels que déclarés comme tels par l'Organisation mondiale de la santé ou toute autorité gouvernementale, et
 - Être responsable et dégager de toute responsabilité et indemniser l'Organisation de toutes actions, procédures, réclamations, dommages et intérêts, frais, demandes, y compris les frais de justice et les honoraires légaux, ainsi que les responsabilités de quelque nature que ce soit résultant de, ou en tout lien, avec ma participation ou celle de mes invités aux activités.
7. J'accepte que la présente renonciation et décharge de responsabilité, ainsi que toutes les conditions qui y sont contenues, soient régies par les lois de la province ou du territoire du Canada où les activités ont lieu. Par la présente, je me soumetts irrévocablement à la compétence exclusive des tribunaux de cette province ou de ce territoire. Tout litige pour faire valoir la présente renonciation et décharge de responsabilité doit être intenté dans la province ou le territoire où les activités ont lieu.
8. Je confirme que j'ai eu suffisamment de temps pour lire et comprendre chaque article de cette renonciation et décharge dans son intégralité, et j'ai accepté les termes librement et volontairement. Je comprends que cette renonciation et décharge de responsabilité m'y oblige légalement de même que mes représentants légaux.

* Je certifie que j'ai 18 ans ou plus.

Signature

Date